

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

États financiers consolidés
31 décembre 2005

Le 25 avril 2006

Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts de Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Nous avons vérifié l'état consolidé de l'actif net de **Global Diversified Investment Grade Income Trust II** (la « Fiducie ») au 31 décembre 2005 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de la période du 2 mars 2005 au 31 décembre 2005. La responsabilité de ces états financiers incombe au fiduciaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par les fiduciaires, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour la période du 2 mars 2005 au 31 décembre 2005 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Comptables agréés

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État consolidé de l'actif net

Au 31 décembre 2005

	\$
Actif	
Encaisse	409 414
Intérêts à recevoir au titre des placements	6 027 227
Montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	11 597 327
Autres comptes débiteurs	93 559
Frais payés d'avance	14 455 233
Placements, au coût (note 3)	2 131 107 740
Élément d'actif lié aux swaps de taux d'intérêt (note 4)	112 864
	<u>2 163 803 364</u>
Passif	
Comptes créditeurs et charges à payer	2 549 806
Commissions des courtiers à payer	86 063
Montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	1 204 233
Effets de commerce (note 5)	1 752 110 409
Billets à taux variable (note 6)	250 000 000
Effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille (note 7)	14 756 610
Distributions à payer	1 027 065
	<u>2 021 734 186</u>
Actif net représentant le capital des porteurs de parts (note 10)	<u>142 069 178</u>
Nombre de parts en circulation	<u>14 950 000</u>
Valeur liquidative par part	<u>9,50</u>

Approuvé par le fiduciaire, Global DIGIT II Management Inc.,

Claude Dalphond
Claude Dalphond

, administrateur Benoit Deschamps, administrateur
Benoit Deschamps

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État consolidé des résultats

Pour la période du 2 mars 2005 au 31 décembre 2005

	\$
Revenus liés aux placements	
Intérêts sur les placements	52 186 605
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	26 851 415
Intérêts sur l'encaisse	11 827
Plus-value non réalisée de l'élément d'actif lié aux swaps de taux d'intérêt	112 864
	<hr/>
	79 162 711
	<hr/>
Charges liées aux placements	
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	11 846 589
Intérêts sur les swaps de taux d'intérêt	46 504
Intérêts sur les effets de commerce	40 600 789
Intérêts sur les billets à taux variable	5 863 712
Intérêt sur l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	601 538
Commissions des courtiers	1 174 858
Primes de liquidités	1 005 507
Rémunération pour services financiers (note 8 a))	4 689 977
Frais de suivi (note 8 b))	481 267
	<hr/>
	66 310 741
	<hr/>
Revenu net de placement avant charges administratives	12 851 970
	<hr/>
Charges administratives	
Honoraires de vérification	40 000
Honoraires juridiques	119 452
Jetons de présence	65 526
Frais de l'agent administratif	48 534
Frais du fiduciaire	16 992
Droits de garde	98 384
Frais de communications	54 105
Droits réglementaires	70 072
Frais d'assurance	52 990
Frais informatiques	7 084
Frais bancaires	3 829
	<hr/>
	576 968
	<hr/>
Revenu net de la période	12 275 002
	<hr/>
Résultat net par part	0,82
	<hr/>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Pour la période du 2 mars 2005 au 31 décembre 2005

	\$
Revenu net de la période	12 275 002
Distributions aux porteurs de parts Remboursement de capital	(9 919 325)
Opérations sur les capitaux propres (note 10)	<u>139 713 501</u>
Augmentation de l'actif net au cours de la période	142 069 178
Actif net au début de la période	<u>-</u>
Actif net à la fin de la période	<u>142 069 178</u>

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

État consolidé des flux de trésorerie

Pour la période du 2 mars 2005 au 31 décembre 2005

	\$
Flux de trésorerie liés aux	
Activités d'exploitation	
Revenu net de la période	<u>12 275 002</u>
Ajustements pour	
Plus-value non réalisée de l'élément d'actif lié aux swaps de taux d'intérêt	(112 864)
Augmentation des intérêts à recevoir au titre des placements	(6 027 227)
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(11 597 327)
Augmentation des autres comptes débiteurs	(93 559)
Diminution des frais payés d'avance	1 256 977
Augmentation des comptes créditeurs et charges à payer	2 549 806
Augmentation des commissions des courtiers à payer	86 063
Augmentation des montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	1 204 233
Intérêt sur effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	544 400
Amortissement de l'escompte sur les effets de commerce	<u>40 600 789</u>
	<u>28 411 291</u>
	<u>40 686 293</u>
Activités d'investissement	
Achat des placements	(2 140 000 000)
Produit de la vente de placements	<u>8 892 260</u>
	<u>(2 131 107 740)</u>
Activités de financement	
Produit de l'émission d'effets de commerce	19 199 102 951
Échéance d'effets de commerce	(17 487 593 331)
Produit de l'émission de billets à taux variable	400 000 000
Échéance de billets à taux variable	(150 000 000)
Paiement de l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	(1 500 000)
Émission de parts	149 500 000
Frais d'émission de parts	(9 786 499)
Distributions payées aux porteurs de parts	<u>(8 892 260)</u>
	<u>2 090 830 861</u>
Augmentation de l'encaisse	409 414
Encaisse au début de la période	<u>-</u>
Encaisse à la fin de la période	<u>409 414</u>
Information supplémentaire	
Intérêts versés	40 149 259

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2005

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust II (la « Fiducie ») est une fiducie de revenu à vocation restreinte constituée sous le régime de droit de l'Ontario le 28 février 2005 au moyen d'une convention de fiducie.

Global Digit II Management est le fiduciaire émetteur (le « fiduciaire ») de la Fiducie. Le fiduciaire a retenu les services de Société de Fiducie Natcan afin qu'elle agisse comme agent administratif de la Fiducie, dépositaire de ses actifs et agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres pour ses parts. Si le fiduciaire le demande, Société de Fiducie Natcan agira également en qualité de conseiller en placement de la Fiducie. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale inc. Société de Fiducie Natcan et Financière Banque Nationale inc. ne détiennent aucun titre comportant droit de vote du fiduciaire et ne comptent pas de représentant au conseil d'administration du fiduciaire.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition à quatre portefeuilles (collectivement, le « portefeuille ») renfermant 149, 208, 195 et 553 titres (les « obligations de référence »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter toutes les parts en circulation le ou vers le 2 mars 2010 (la « date de révision ») ou, après cette date, à une date correspondante à un multiple de cinq ans. La date d'échéance n'excédera pas le quarantième anniversaire de la transaction initiale. Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, la Fiducie a conclu des accords de swap sur défaillance de crédit avec une institution financière digne de confiance (la « Banque »).

Jusqu'à la date d'échéance prévue, le prix de rachat des parts de la Fiducie et la valeur liquidative de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles à verser sur les parts, les taux d'intérêt, la notation des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit vis-à-vis du portefeuille. Les événements de crédit sont, notamment, une faillite, un défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié. Cependant, la Fiducie ne sera pas exposée à des pertes supérieures à ses capitaux propres.

2 Principales conventions comptables

Principes comptables généralement reconnus

Les présents états financiers consolidés de la Fiducie ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la Fiducie et de Silverstone Trust, une entité à détenteurs de droits variables dont la Fiducie est le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2005

Placements

Les placements sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent les frais qui ont été payés d'avance à la Financière Banque Nationale inc. concernant l'émission et la composition du portefeuille. Ils sont amortis de façon linéaire sur une période de sept ans.

Constatation des revenus

Les intérêts créditeurs, les intérêts débiteurs et les revenus et les charges tirés des swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les PCGR du Canada exige du fiduciaire qu'il fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes. Le fiduciaire est d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer des résultats estimatifs.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est déterminée de la façon suivante :

Évaluation des swaps sur défaillance de crédit et de taux d'intérêt

Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés à l'état consolidé de l'actif net à leur coût de remplacement estimatif net et les swaps de taux d'intérêt sont présentés à leur juste valeur estimative, les variations du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée étant présentées aux résultats. Le coût de remplacement est calculé au moyen du cours fourni par la Banque. Le coût de remplacement calculé reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentatif des justes valeurs futures. De plus, le coût de remplacement ne reflète pas nécessairement la valeur à laquelle les swaps sur défaillance de crédit auraient pu être liquidés.

Instruments financiers évalués à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers présentés à l'état consolidé de l'actif net qui viennent à échéance à court terme a été présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent, entre autres, les éléments suivants : l'encaisse, les intérêts à recevoir au titre des placements, les montants à recevoir et à payer sur les swaps sur défaillance de crédit, les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, les effets de commerce et les distributions à payer.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2005

Placements et montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du dépôt à terme à taux variable est présumée correspondre à sa valeur comptable. La juste valeur estimative du dépôt à terme à taux fixe et des montants à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit est déterminée par l'actualisation au taux d'intérêt sur le dépôt à terme et les swaps des flux de trésorerie contractuels.

Billets à taux variable

La juste valeur des billets à taux variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

3 Placements

Aux termes des accords de swap sur défaillance de crédit, les placements en dépôts à terme sont donnés en garantie à la Banque. Ces placements sont émis sur une base non subordonnée et non garantie par des institutions financières. Les placements échoient en mars 2010.

Les montants récupérables des placements à la date d'échéance seront réduits, le cas échéant, de toute perte subie à la survenance d'événements de crédit.

Un dépôt à terme de 131 107 740 \$ auprès d'une institution financière, ayant reçu de Standard & Poor's Rating Service (« S&P ») une cote de solvabilité à long terme de A à la date d'émission, ainsi qu'un swap sur défaillance de crédit à recevoir de 8 892 260 \$, portent intérêt au taux de 3,922 %, payable mensuellement jusqu'au 2 mars 2010. Après cette date, le taux d'intérêt sera révisé pour cinq ans à chaque date de révision jusqu'à la date d'échéance. La juste valeur au 31 décembre 2005 s'élevait à 137 242 000 \$.

Un dépôt à terme de 2 000 000 000 \$ auprès d'une institution financière, ayant reçu de S&P une cote de solvabilité à long terme de AAA, porte intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois, majoré d'une marge fixe, payable mensuellement jusqu'à l'échéance.

4 Instruments dérivés

La Fiducie a conclu avec la Banque trois accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap A, B et C ») aux termes desquels la Fiducie paiera la Banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en mars 2010 ou après cette date, à une date correspondante à un multiple de cinq ans. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap A, B et C totalise 140 000 000 \$. En vertu des contrats de swap A, B et C, un paiement mensuel fait par la Fiducie à la Banque, correspondant au taux contractuel appliqué au notionnel des contrats et au taux contractuel appliqué au placement donné en garantie, est effectué, et la Banque paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes nettes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel des placements donnés en garantie. Sur une base mensuelle, la Banque acquerra de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du billet donné en garantie égale au versement mensuel pour le mois considéré.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2005

En outre, la Fiducie, par l'entremise de Silverstone Trust, a également conclu avec la Banque des accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap D ») aux termes desquels la Fiducie paiera la Banque si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en mars 2010 ou jusqu'à une date de révision subséquente correspondant à un multiple de cinq ans. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap D est égale à 2 000 000 000 \$. Le revenu tiré de ces contrats par la Fiducie correspond à un taux contractuel appliqué au notionnel des contrats.

Le notionnel global des quatre contrats de swap (A, B, C, et D) au 31 décembre 2005 totalisait 2 140 000 000 \$ relativement au portefeuille d'obligations de référence dont la taille était de 80 000 000 000 \$ et qui avait une notation moyenne de AA/AA- de la part de S&P au 31 décembre 2005.

De temps à autre, la Fiducie conclut avec la Banque Nationale du Canada des contrats de swap de taux d'intérêt afin de gérer le risque d'appariement des taux d'intérêt lié aux effets de commerce et aux placements. Ces contrats n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture. Ces contrats avaient un montant notionnel total de 787 368 690 \$ au 31 décembre 2005 et une juste valeur de 112 864 \$.

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des accords de swap sur défaillance de crédit avec la Banque, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir absorber à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swap A, B et C totalise 140 000 000 \$. Toute perte découlant du contrat de swap D sera assumée par les porteurs des effets de commerce et des billets à taux variable.

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit et les swaps de taux d'intérêt, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le fiduciaire est d'avis que la probabilité de défaut est faible. Le risque de crédit de contrepartie net était de 10 393 094 \$ au 31 décembre 2005.

Au cours de la période terminée le 31 décembre 2005, il ne s'est produit aucun événement de crédit au sein du portefeuille des obligations de référence.

Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt associé aux instruments financiers. Ainsi, les taux sur le marché peuvent fluctuer et peuvent faire varier la juste valeur des instruments financiers ayant un taux fixe à la signature du contrat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2005

5 Effets de commerce

Les effets de commerce au 31 décembre 2005, incluant des intérêts courus d'un montant de 5 555 512 \$, échoient entre janvier et juin 2006, tel que montré dans le tableau ci-dessous :

Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Janvier 2006	3,04 % – 3,48 %	954 392 417
Février 2006	3,17 % – 3,50 %	424 702 309
Mars 2006	3,41 % – 3,67 %	351 244 681
Avril 2006	3,67 %	2 080 761
Mai 2006	2,88 %	4 953 212
Juin 2006	3,86 %	14 737 029
		<u>1 752 110 409</u>

6 Billets à taux variable

Échéance	Taux d'intérêt	Montant \$
Septembre 2006	CDOR – 1 mois + 0,15 %	100 000 000
Mars 2007	CDOR – 1 mois + 0,17 %	75 000 000
Mars 2007	CDOR – 3 mois + 0,17 %	25 000 000
Avril 2007	CDOR – 1 mois + 0,16 %	50 000 000
		<u>250 000 000</u>

7 Effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille (« effet ECP »)

La Fiducie a émis un effet ECP pour un montant de 20 000 000 \$ en contrepartie d'un paiement de 15 712 210 \$ selon l'Entente de services financiers du 27 août 2004 convenue entre Financière Banque Nationale inc. et la Fiducie. Le principal d'un montant de 20 000 000 \$ sera payé par la Fiducie en versements mensuels de 166 667 \$ comprenant le capital et les intérêts au taux de 5 %.

L'effet ECP vient à échéance le 3 mars 2015.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2005

8 Charges d'exploitation

- a) La Fiducie paie une rémunération pour services financiers pouvant aller jusqu'à 0,35 % par année du montant initial financé du swap qu'elle a conclu. Ces frais comprennent les frais de placement et de montage et la rémunération liée au rendement.
- b) La Fiducie paie aux conseillers en placements des frais de suivi correspondant à 0,40 % par année du montant en cours par part détenu par les clients de ces conseillers.

9 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Fiducie est assujettie à l'impôt sur les bénéfices en application de cette loi sur le montant des bénéfices imposables de la période et peut déduire dans le calcul de son impôt sur les bénéfices tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie.

Tout montant payable aux termes des swaps sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes de l'accord de swap et est imposable comme tel. Suivant les modalités de l'accord de swap en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance et, par conséquent, le paiement au titre du swap à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2005

10 Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en séries un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base trimestrielle le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « date de rachat »), pour un montant équivalant au prix de rachat des parts déterminé à une telle date de rachat.

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) de 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat;
- b) d'un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base annuelle le dernier jour ouvrable de chaque mois de février (la « date de rachat annuel »), pour un montant équivalant au prix de dénouement des contrats de swap A, B et C calculé à cette date de rachat annuel. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : (i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swap A, B et C et (ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 140 000 000 \$ de la Fiducie.

Les transactions suivantes ont eu lieu au cours de la période du 2 mars 2005 au 31 décembre 2005 :

Nombre de parts

Solde au début de la période	-
Émises au cours de la période	14 950 000
Rachetées au cours de la période	-
	<hr/>
Solde à la fin de la période	14 950 000

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2005

Les capitaux propres sont composés des parts émises et des bénéfices non répartis. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours de la période du 2 mars 2005 au 31 décembre 2005 :

	\$
Parts	
Solde au début de la période	-
Émises au cours de la période	149 500 000
Frais d'émission	(9 786 499)
Remboursement de capital aux porteurs de parts	(9 919 325)
Rachetées au cours de la période	-
	<hr/>
Solde à la fin de la période	129 794 176
Bénéfices non répartis	
Solde au début de la période	-
Revenu net de la période	12 275 002
	<hr/>
Solde à la fin de la période	12 275 002
	<hr/>
	<u>142 069 178</u>

Distributions mensuelles

Les distributions aux porteurs de parts constituent un remboursement partiel du capital au prix d'émission des parts et peuvent fluctuer d'un mois à l'autre selon la survenance d'événements de crédit au sein du portefeuille. En l'absence d'événements de crédit, la Fiducie prévoit que les distributions sous forme de remboursement de capital seront effectuées au taux fixe annuel de 8,25 % jusqu'en mars 2010, et par la suite, au taux de cinq ans applicable des obligations du Canada, majoré de 4,0 % à 4,5 %.

Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées lorsque déclarées, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Relevé – Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

31 décembre 2005

Les portefeuilles d'obligations de référence auxquels se rapportent les ententes de swaps A, B et C sont assujettis aux normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille qui peuvent modifier, à travers le temps, l'exposition économique de la Fiducie et la performance de crédit de ses portefeuilles. Les portefeuilles d'obligations de référence, tels qu'ils sont présentés dans le prospectus, ont été créés entre le 13 décembre 2004 et le 8 février 2005 (la « date de création »).

Contrat de swap A

La position de crédit A renvoie à la performance de crédit des obligations de référence incluses dans le portefeuille 1, qui comprend 208 obligations de référence au 31 décembre 2005 et 249 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 1 par catégorie d'actifs au 31 décembre 2005 et à la date de création s'illustre comme suit :

Catégorie d'actifs	31 décembre 2005		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	% des actifs	Nombre d'obligations de référence	% des actifs
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	8	4,40	8	3,44
Titres adossés à des créances mobilières consommation	14	5,62	22	8,11
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	87	34,59	102	31,70
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	26	9,62	47	15,44
Positions corporatives synthétiques	-	-	1	0,88
Autres titres financiers structurés et à revenu fixe	73	45,77	69	40,43
	208	100,00	249	100,00

La notation selon S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières des titres financiers structurés, des positions corporatives synthétiques et d'autres titres à revenu fixe compris dans le portefeuille 1 est distribuée comme suit :

Notation	31 décembre 2005	Date de création
	(par notation équivalente de S&P)	(selon la notation par grade de S&P)
	% des actifs	% des actifs
AAA	77,12	75,78
AA	10,38	13,53
A	12,12	10,69
BBB	0,38	-

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Relevé – Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence (*suite*)

31 décembre 2005

Le facteur de notation moyen pondéré de Moody's attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres à revenu fixe et aux positions corporatives synthétiques compris dans le portefeuille 1 au 31 décembre 2005 est de 19 (équivalant à une notation entre Aa1 et Aa2) et de 18 à la date de création (équivalant à Aa2). Les obligations de référence comprises dans le portefeuille 1 présentaient une probabilité de défaillance moyenne pondérée équivalant à une notation entre AA+ et AA au 31 décembre 2005 et de AA par S&P à la date de création.

Contrat de swap B

La position de crédit A renvoie à la performance de crédit des obligations de référence incluses dans le portefeuille 2, qui comprend 149 obligations de référence au 31 décembre 2005 et 161 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 2 par catégorie d'actifs au 31 décembre 2005 et à la date de création s'illustre comme suit :

Catégorie d'actifs	31 décembre 2005		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	% des actifs	Nombre d'obligations de référence	% des actifs
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	8	9,06	8	5,05
Titres adossés à des créances mobilières consommation	1	0,46	3	0,47
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	58	31,50	77	38,83
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	12	8,33	17	10,22
Positions corporatives synthétiques	1	2,55	2	2,58
Autres titres financiers structurés et à revenu fixe	69	48,10	54	42,85
	149	100,00	161	100,00

La notation selon S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières des titres financiers structurés, des positions corporatives synthétiques et d'autres titres à revenu fixe compris dans le portefeuille 2 est distribuée comme suit :

Notation	31 décembre 2005 (par notation équivalente de S&P)	Date de création (selon la notation par grade de S&P)
	% des actifs	% des actifs
AAA	79,39	72,90
AA	8,63	16,17
A	11,98	10,93

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Relevé – Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence (*suite*)

31 décembre 2005

Le facteur de notation moyen pondéré de Moody's attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres à revenu fixe et aux positions corporatives synthétiques compris dans le portefeuille 2 au 31 décembre 2005 est de 19 (équivalant à une notation entre Aa1 et Aa2) et de 21 à la date de création (équivalant à Aa3). Les obligations de référence comprises dans le portefeuille 2 présentaient une probabilité de défaillance moyenne pondérée équivalant à une notation entre AA+ et AA au 31 décembre 2005 et de AA par S&P à la date de création.

Contrat de swap C

La position de crédit C renvoie à la performance de crédit des obligations de référence incluses dans le portefeuille 3, qui comprend 195 obligations de référence au 31 décembre 2005 et 208 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 3 par catégorie d'actifs au 31 décembre 2005 et à la date de création s'illustre comme suit :

Catégorie d'actifs	31 décembre 2005		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	% des actifs	Nombre d'obligations de référence	% des actifs
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	7	10,76	2	0,88
Titres adossés à des créances mobilières consommation	1	0,46	1	0,50
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	110	32,34	122	41,43
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	12	7,64	9	7,91
Positions corporatives synthétiques	4	5,53	5	7,22
Autres titres financiers structurés et à revenu fixe	61	43,27	69	42,06
	195	100,00	208	100,00

Global Diversified Investment Grade Income Trust II

Relevé – Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence (*suite*)

31 décembre 2005

La notation selon S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances mobilières des titres financiers structurés, des positions corporatives synthétiques et d'autres titres à revenu fixe compris dans le portefeuille 3 est distribuée comme suit :

Notation	31 décembre 2005	Date de création
	(par notation équivalente de S&P)	(selon la notation par grade de S&P)
	% des actifs	% des actifs
AAA	50,16	66,09
AA	12,57	9,69
A	35,01	24,22
BBB	2,26 ⁽¹⁾	-

⁽¹⁾ 3 des 4 titres notés A3 par Moody's et 1 titre noté A- par Fitch

Le facteur de notation moyen pondéré de Moody's attribué aux titres adossés à des créances hypothécaires, aux titres adossés à des créances mobilières, aux autres titres à revenu fixe et aux positions corporatives synthétiques compris dans le portefeuille 3 est de 63 au 31 décembre 2005 (équivalent à une notation entre Aa3 et A1) et de 39 à la date de création (équivalent à Aa3). Les obligations de référence comprises dans le portefeuille 3 présentaient une probabilité de défaillance moyenne pondérée équivalent à une notation entre AA- et A+ au 31 décembre 2005 et de AA- par S&P à la date de création.